

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 21

votants : 28

OBJET :

**ADMISSIONS EN
NON-VALEUR ET
CRÉANCES ÉTEINTES**

L'an deux mil vingt-trois,
le : **Lundi 25 septembre**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, M. Gérard LATINIER, M. Michel CAILLOT et Mme Corine LE BLÉVEC.

Absents ou excusés : M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, Mme Christine CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Charlene RENARD qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE, M. Cédric COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Lucie CLOUARD qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE, Mme Alexandra BRACQUE qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN et M. Stéphane CLOUET

Madame Maryse BRIANCEAU a été nommée Secrétaire de Séance.

Le comptable public est chargé du recouvrement des créances correspondant aux titres de recettes émis par la collectivité ; pour cela, il dispose de moyens amiables et contentieux à l'encontre des tiers débiteurs de la commune.

Il apparaît que le recouvrement de certaines créances ne peut être mené à son terme par le comptable public en raison notamment de la situation du débiteur (insolvabilité, décès ...) ou de l'échec des tentatives de recouvrement, malgré toutes les diligences effectuées.

Dans ce cas, le comptable demande l'admission en non-valeur de ces créances. Cette admission en non-valeur doit être prononcée par le Conseil Municipal. Elle n'éteint pas la dette du contribuable et ne fait pas obstacle à l'exercice de poursuites. Les titres émis gardent leur caractère exécutoire et l'action en recouvrement demeure possible s'il apparaît que le débiteur revient à « meilleure fortune ».

Par ailleurs, les créances éteintes sont des créances dont l'irrécouvrabilité résulte d'une décision de justice extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toutes actions en recouvrement. Il peut s'agir du prononcé d'un jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Le comptable public a adressé à la ville une liste n°6467670115/2023 recensant les titres de recettes émis sur plusieurs exercices qui restent impayés à ce jour.

Il propose l'admission en non-valeur des créances suivantes :

Exercice	N° pièce	Nature de la créance	Montant restant dû
2014	T-198 R-198 A-299	Facturation cantine	10,80 €
2014	T-356 R-356 A-293	Facturation cantine	11,40 €
2015	T-158	Location salle	131,00 €
2017	T-103	Fourrière – garde chiens	79,00 €
2017	T-848	Prestation de nettoyage voie publique	110,00 €
2018	T-3652450015	Ordre de reversement – Double mandat	1 080,00 €
2018	T-776	Prestation de nettoyage voie publique	110,00 €
2019	T-1481	Stand foire expo 2019	75,00 €
2019	T-244	Prestation de nettoyage voie publique	110,00 €
2019	T-587	Déplacement véhicule gênant	84,00 €
2019	T-717	Prestation de nettoyage voie publique	110,00 €
2020	T-123	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2020	T-126	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2020	T-496	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2020	T-497	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2020	T-674	Concert saison culturelle	25,00 €
2020	T-804	Médiathèque - Ouvrages non rendus	70,50 €
2021	T-106	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2021	T-109	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2021	T-110	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
2022	T-139	Déplacement véhicule gênant	105,00 €
Total			2 846,70 €

Sont éteintes les créances suivantes :

Exercice	N° pièce	Nature de la créance	Montant restant dû
2013	T-707600000031	Redevance 4 Jours de L'Aigle	4 331,64 €
2019	T-1215	Occupation du domaine public communal	144,00 €
2019	T-718	Prestation de nettoyage voie publique	110,00 €
Total			4 585,64 €

Les dépenses en résultant seront imputées :

- au compte 6541 pour les créances admises en non-valeur,
- au compte 6542 pour les créances éteintes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.1617-5 ;

Vu la liste n°6467670115/2023 ;

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,***

➤ ***APPROUVE l'admission en non-valeur des créances détaillées ci-dessus et CONSTATE les créances éteintes, pour un montant total de 7 432,34 €.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HORNE

Présentation en non valeurs

arrêtée à la date du 30/08/2023
061019 SGC MORTAGNE-AU-PERCHE
21400 - L AIGLE

Exercice 2023
Numéro de la liste 6467670115
24 pièces présentes

Nature Juridique	Exercice pièce	Référence de la pièce	Imputation budgétaire	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation
Société	2021	T-106	75888-11-	AUTOMOBILE TIA	105	NPAI et demande renseignement négative
Société			75888-11-			Poursuite sans effet
Société			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Société	2019	T-1481	70328-020-	AUX DESIRS DES GALETS	75	Poursuite sans effet
Société			70328-020-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2017	T-103	70688-020-	BABDOR NEE DORADO Car	79	Poursuite sans effet
Particulier			70688-020-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2022	T-139	75888-11-	BONNIN Jean Marie	105	NPAI et demande renseignement négative
Particulier			75888-11-			Poursuite sans effet
Particulier			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2019	T-587	7588-112-	BROSSIER Jonathan	84	Poursuite sans effet
Particulier			7588-112-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2021	T-109	75888-11-	DIARA Bouba	105	Poursuite sans effet
Particulier			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2021	T-110	75888-11-	DOGAN Ahmet	105	Poursuite sans effet
Particulier			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2018	T-776	7588-112-	EREDZHEB Ozhygul	110	Poursuite sans effet
Particulier			7588-112-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2020	T-496	75888-11-	FINEL Alese	105	Poursuite sans effet
Particulier			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Société	2020	T-123	75888-11-	FLORENZO AUTOS	105	Poursuite sans effet
Société			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2017	T-848	758-112-	GOULLIEUX Julien	110	Poursuite sans effet
Particulier			758-112-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2015	T-158	752-422-	GUNER Gamze	131	Insuffisance actif
Particulier			752-422-			Combinaison infructueuse d actes
Société	2018	T-3652450015	--	JOURNAL OFFICIEL	1080	NPAI et demande renseignement négative
Société			--			Poursuite sans effet
Société			--			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2019	T-244	7588-112-	KHOUMMAN Driss	110	Poursuite sans effet
Particulier			7588-112-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2020	T-497	75888-11-	LAPOUCHE Weisley	105	Poursuite sans effet
Particulier			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Caisse Assurance Maladie	2019	T-1215	70323-821-	LE PACHA EVI	144	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Caisse Assurance Maladie			70323-821-			Insuffisance actif
Caisse Assurance Maladie			70323-821-			Poursuite sans effet
Caisse Assurance Maladie			70323-821-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2019	T-717	7588-112-	MADDAH Mohamed	110	Poursuite sans effet
Particulier			7588-112-			Combinaison infructueuse d actes
Inconnue	2014	R-356-293		MARIE CHARLENE .	11,4	Poursuite sans effet
Inconnue						Combinaison infructueuse d actes
Inconnue	2014	R-198-299		MARIE CHARLENE .	10,8	Poursuite sans effet
Inconnue						Combinaison infructueuse d actes
Collectivité territoriale	2013	T-707600000031	706--	NOUVEAUX MARCHE DE FR	4331,64	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ
Collectivité territoriale			706--			Insuffisance actif
Collectivité territoriale			706--			Poursuite sans effet
Collectivité territoriale			706--			Combinaison infructueuse d actes
Particulier	2020	T-674	7062-30-	OUNAS Linda	25	Poursuite sans effet
Particulier			7062-30-			Combinaison infructueuse d actes
Particulier			7062-30-			RAR inférieur seuil poursuite
Société	2020	T-126	75888-11-	PARC AUTO PLUS	105	Poursuite sans effet
Société			75888-11-			Combinaison infructueuse d actes
Société	2019	T-718	7588-112-	SEFA	110	Clôture insuffisance actif sur RJ-LJ

Société			7588-112-			Poursuite sans effet
Société			7588-112-			Insuffisance actif
Société			7588-112-			Combinaison infructueuse d actes
Artisan Commerçant Agriculteur	2020	T-804	75888-313-	VALLEE Perrine	70,5	Poursuite sans effet
Artisan Commerçant Agriculteur			75888-313-			Combinaison infructueuse d actes

TOTAL

7432,34

Demande d'admission en non-valeur des produits irrécouvrables.

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raison des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurant sur la liste ci-jointe.

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
de Montagne-au-Perche
Route d'Aiençon - BP 90
61400 ST-LANGIS-LES-MORTAGNE
Tél. 02.33.85.86.45



A saint Langis les Mortagnes le 30/08/2023

Le Comptable Public

Aurèle BRUNET
Inspecteur
des Finances Publiques

Décision de l'ordonnateur.

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état.

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	2846,70	
6542	4585,64	
total	7432,34	

A

Le

(date, cachet et signature de l'ordonnateur)